



Commission scolaire  
DES PHARES

# Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 9 Numéro 3

Le 15 novembre 2006

## CONSEIL DES COMMISSAIRES

Lors de la séance ordinaire du lundi 23 octobre 2006 tenue à Mont-Joli, le Conseil des commissaires a adressé ses plus sincères remerciements aux membres du personnel qui ont pris leur retraite au cours de la dernière année. Le Conseil a souligné la qualité du travail accompli par ces personnes durant toutes les années qu'elles ont consacrées à l'éducation.

Les personnes retraitées membres du personnel cadre sont Jeannine Bérubé, Sylvie Dubé, Colette Dupont Claude Hupé, Paul Labrecque, Mario Martin, Alain Pelletier, France Royer. Chez le personnel enseignant, on retrouve Françoise Béchar, Yves Chamberland, Pierre-Paul Chouinard, Claire Chouinard-Dumont, Marcel Côté, Jacques D'Anjou, Lorraine Demers, Carol Label, Raymond-Denis Lévesque, Jocelyne Pouliot, Huguette Rioux, Lisette Rodrigue, Thérèse Roussel, Jean-Claude Roy, Thérèse St-Pierre, Claire Vaillancourt, Louise Verreault-Bérubé et Nicole Vignola-Bérubé. Les membres du personnel de soutien qui ont quitté la Commission scolaire pour la retraite sont France Beaupré, Claire Caron, Cécile Carrier, Diane Dubé, Carole Émond, Lise Leclerc, Mireille Lepage, Martine Lévesque, Normande Lévesque, Christian Morneau, Martine Plante, Madeleine Rioux et Françoise St-Laurent. Chez le personnel professionnel, Jacqueline Bélanger-Noël et Guy Guérin ont pris leur retraite au cours de la dernière année.

Le Conseil a adopté les orientations des Services d'accueil, référence, conseil et accompagnement, dans le cadre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et de la demande de planification stratégique présentée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. En plus d'adopter les orientations, la Commission scolaire des Phares demande au Ministère d'allouer un budget de 108 956 \$ pour 2006-2007 et de 394 165 \$ pour 2007-2008, afin d'être en mesure de commencer l'implantation des Services selon la planification stratégique déposée.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil a accepté la proposition de la Ville de Rimouski à l'effet de prolonger d'environ six mètres le trottoir existant situé

près de l'entrée de l'école la Rose-des-Vents. Les commissaires ont par ailleurs demandé à la Ville de prioriser la construction de sections de trottoir pour sécuriser les déplacements des écoliers vers l'école la Rose-des-Vents le long de la rue des Vétérans, entre les avenues de l'Empress et Père-Nouvel, et entre les avenues J.-Roger Label et de la Jeunesse.

Une entente est également survenue avec la Ville de Rimouski concernant l'aménagement d'un terrain multifonctionnel derrière l'école Paul-Hubert. La Commission scolaire est propriétaire d'une parcelle de terrain située derrière l'école mais cette parcelle est insuffisante en superficie pour y aménager convenablement un terrain multifonctionnel. Toutefois, la Ville est propriétaire du terrain contigu à cette parcelle et a démontré son appui dans l'organisation d'activités sportives scolaires sur son territoire en autorisant l'utilisation d'une partie de ses terrains. Le Conseil des commissaires a donc accepté les termes de l'entente avec la Ville pour l'aménagement et l'opération d'un terrain multifonctionnel à cet endroit.

Dans le dossier de l'organisation d'un service de surveillance au pavillon Saint-Rosaire, le Conseil a accepté de renouveler l'entente avec la Municipalité de Saint-Valérien. Des modifications mineures ont été apportées à l'entente précédente.

En vertu de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire établit, à chaque année, son *Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles*. Elle détermine ensuite la liste de ses écoles et de ses centres de formation et leur délivre un acte d'établissement. Attendu les dispositions de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école ou d'un immeuble* concernant la dernière école d'une municipalité rurale, un comité d'étude et de consultation a été constitué pour l'école la Colombe, à Esprit-Saint.

Un comité a également été formé pour effectuer l'analyse des besoins en locaux pour le Centre de formation des adultes de Mont-Joli. Les locaux actuels sont vétustes et des problèmes récurrents ont été

observés au niveau de l'enveloppe du bâtiment qui abrite le Centre. Une solution s'impose donc!

Un projet de règlement concernant la participation à distance, par les commissaires, aux séances du Conseil et du Comité exécutif de la Commission scolaire a été adopté. Suivant les dispositions de la Loi sur l'instruction publique, il a été convenu de donner un avis public de 30 jours.

Dans le volet de *l'Éducation internationale*, le directeur général, monsieur Jacques Poirier, a été désigné comme représentant officiel de la Commission scolaire à la Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil des commissaires a appuyé la Ville de Rimouski dans les démarches qu'elle a entreprises pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation du projet d'implantation d'une troisième glace couverte.

Depuis 2004, la Conférence régionale des Élues (CRÉ) Bas-Saint-Laurent a organisé plusieurs missions commerciales et/ou exploratoires pour cibler des marchés spécifiques de produits à valeur ajoutée, dans le cadre de *l'Entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne* intervenue entre la région et le Gouvernement du Québec. La CRÉ a transmis au directeur des services des ressources matérielles à la Commission scolaire, monsieur Carl Ruest, une invitation à participer, avec le Réseau de support en transformation des produits du bois, au *Green building international conference & expo* qui se tient du 14 au 18 novembre 2006 à Denver, au Colorado. Tous les frais d'hébergement, de déplacement et de repas seront assumés par le Réseau de support. Le Conseil des commissaires a souligné l'intérêt de la Commission scolaire d'avoir un représentant à cet événement, afin de parfaire son expertise dans les concepts de la construction saine.

Plusieurs résolutions concernant des compléments de postes à la Commission scolaire. Nous vous en livrons les détails dans l'article qui suit.

---

## **Yvonne Landry nommée à la direction de l'école Élisabeth-Turgeon**

Le 23 octobre dernier, le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de madame Yvonne Landry au poste de directrice de l'école Élisabeth-Turgeon, à Rimouski.

Madame Landry entrera dans ses nouvelles fonctions à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2007. Jusqu'au 30 juin, elle continuera d'assumer ses fonctions actuelles à titre de directrice de l'école la Rose-des-Vents, du secteur Pointe-au-Père, poste qu'elle occupe depuis 2002. L'intérim à l'école Élisabeth-Turgeon est actuellement assumé par monsieur Patrick Leclerc.

Les commissaires ont également ouvert deux concours pour des postes de direction, soit celui de l'école la Rose-des-Vents et le poste de directrice ou de directeur de l'école Paul-Hubert, où l'intérim est assuré par monsieur Jean-François Parent. Notons également la nomination intérimaire de madame Marie-France Hins au poste de directrice de l'école de l'Estran, jusqu'au retour au travail de la titulaire mais n'excédant pas le 30 juin 2007.

---

## **Prix nationaux Essor 2006 Les écoles l'Aquarelle et Sainte-Agnès en lice**

Les écoles primaires l'Aquarelle et Sainte-Agnès de la Commission scolaire des Phares sont en lice pour l'obtention de prix nationaux *Essor 2006* qui seront décernés le 25 novembre prochain dans le cadre d'un gala diffusé sur les ondes de Télé-Québec.

Les prix *Essor* visent à reconnaître les efforts des écoles dans la promotion des arts et de la culture. En accordant ces prix, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture et des Communications, appuyés par Télé-Québec, Hydro-Québec et Yamaha Canada Musique, souhaitent encourager les initiatives des établissements d'enseignement et veulent souligner

la qualité des projets pédagogiques à caractère artistique et culturel qui sont réalisés.

Les écoles l'Aquarelle et Sainte-Agnès obtenaient, le 26 septembre dernier, le deuxième prix régional *Essor 2006*, assorti d'une bourse de 1000 \$ qui sera réinvestie auprès de tous les élèves des écoles concernées, au niveau des arts. Ce prix a été accordé pour le projet « *Sous le signe de la nature!* » qui a regroupé dix élèves de 9 à 12 ans inscrits au programme d'enrichissement en arts plastiques et qui a été développé en étroite collaboration avec le Musée régional de Rimouski. L'enseignante Dory's Tremblay a

élaboré avec les élèves une exposition muséale en art contemporain. Les élèves ont été invités à choisir des œuvres et un thème, à réfléchir sur le processus créatif et la technique utilisée par les artistes, à créer une œuvre personnelle inspirée des œuvres retenues et à préparer une exposition. Les jeunes ont ainsi été associés à toutes

les étapes de réalisation du projet. L'exposition bien documentée a été présentée au public.

Les directions des deux écoles concernées tiennent à souligner l'excellence du travail accompli par Madame Tremblay et le Musée régional, de même que par tous les élèves participants.

---

## Une vaste campagne de promotion de la formation de base

Dans le cadre d'une mobilisation régionale sur la promotion de la formation de base, la Commission scolaire des Phares et Formation Clef Mitis/Neigette coordonnent une campagne de sensibilisation qui a pour but de rejoindre la clientèle potentielle en alphabétisation, à l'automne 2006 et au printemps 2007, partout sur le territoire.

Cette campagne informe la population des nombreux services qui existent pour les personnes peu scolarisées. Ces services leur permettent d'acquérir une formation de base et de poursuivre leurs apprentissages tout au long de la vie.

Pour rejoindre la clientèle à domicile ou sur les lieux de travail, divers outils ont été élaborés : affiches, dépliants, promotion dans les journaux régionaux, diffusion de témoignages dans les stations radiophoniques, information sur le site Internet [www.abc01.qc.ca](http://www.abc01.qc.ca)

Le slogan de la campagne, « *Améliorer son français et ses maths, ça change la vie* » démontre l'importance de savoir lire, écrire et compter non seulement pour devenir autonome et se débrouiller dans la vie, mais également pour poursuivre sa formation et progresser dans le secteur de l'emploi. Les messages diffusés dans le cadre de cette campagne s'adressent principalement à quatre clientèles ciblées : les adultes, les jeunes décrocheurs, les parents qui souhaitent pouvoir aider leurs enfants à l'heure des devoirs et des leçons et les personnes qui sont actuellement en emploi.

Les différents outils de promotion créés par la firme Info Concept sont diffusés partout en région, en collaboration avec les partenaires socio-économiques. La Commission scolaire des Phares et Formation Clef Mitis/Neigette soulignent l'implication financière de la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'Emploi-Québec Bas-Saint-Laurent et de Service Canada dans cette campagne, pour des investissements respectifs de 10 000 \$.

Plusieurs actions ont été réalisées au cours des dernières années dans le cadre de l'*Entente fédérale/provinciale en matière d'alphabétisation*, pour le développement d'une culture de formation dans le Bas-Saint-Laurent. La création de cette culture de formation passe par une campagne de sensibilisation de la population. Les services existent et sont adaptés aux besoins d'une clientèle diversifiée. Cependant, beaucoup de gens, qui ont pourtant des besoins réels en formation de base, hésitent encore à s'inscrire à un programme de formation. Certains préjugés sont tenaces mais les partenaires en éducation sont convaincus qu'une campagne de sensibilisation de grande envergure est de nature à vaincre les préjugés et à rejoindre la clientèle aux quatre coins du territoire.

La formation de base est gratuite, elle respecte le rythme et les besoins des personnes. Elle est aussi offerte en milieu rural ou urbain, en milieu de travail, à temps plein, à temps partiel, le jour ou le soir. La formation de base est conçue pour répondre aux attentes des adultes.

---

## L'exploration professionnelle

Depuis le début de l'année scolaire 2006-2007, un groupe de 18 élèves de 3<sup>e</sup> secondaire de l'école le Mistral fréquente les ateliers de charpenterie-menuiserie du Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis. Ces jeunes garçons et filles ont choisi de s'inscrire à une formation de 25 heures en charpenterie-menuiserie et de 25 heures en soudage dans le cadre du *Programme d'exploration professionnelle*.

En projet, ils construiront une brouette décorative avec l'aide d'un enseignant de l'école le Mistral, monsieur

Gilles Noël, et d'un enseignant du Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis, monsieur Francis Dionne.

Les élèves de l'école le Mistral sont en contact avec les étudiants du Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis, apprivoisent les métiers de la formation professionnelle et vivent une atmosphère se rapprochant du marché du travail. Le bonheur d'être en action se lit dans les yeux de ces jeunes apprentis. Cette activité, en plus de faire acquérir des compétences qui leur serviront sans doute toute leur vie, démystifie la formation

professionnelle et les motivera peut-être dans leurs études afin de s'orienter en formation professionnelle. À Noël, ces jeunes élèves pourront contempler leurs créations construites en charpenterie-menuiserie et ils

pourront rêver à leur prochain chef-d'œuvre qu'ils commenceront en soudage au mois de janvier. Une autre expérience des plus étincelantes les attend!

---

## Un documentaire pour contrer les préjugés

Malgré de nombreux efforts de promotion investis au cours des dernières années, la formation professionnelle continue de faire l'objet de plusieurs préjugés. On entend souvent dire : « *La formation professionnelle, c'est bon... pour les enfants des autres!* » Pour nombre de parents dont les enfants ont opté pour ce parcours, la perception a évolué. Ce qui compte à leurs yeux, c'est que leurs enfants se réalisent pleinement et ce, à travers le métier qu'ils ont choisi, un métier pour lequel ils éprouvent une véritable passion. Le film documentaire « *4 voix sur le métier* » fait état de cette réalité.

Réalisé par Karina Soucy et Nicolas Paquet, de l'entreprise FranC doc, une firme de production de Notre-Dame-du-Portage, ce film documentaire qui se déroule du lever au coucher du soleil nous invite à plonger au cœur de la vie de quatre jeunes du Bas-Saint-Laurent qui ont choisi la formation professionnelle. Il s'agit, bien entendu, d'une décision dérangeante aux yeux de parents inquiets de l'avenir de leur enfant. La vie se dévoile, en toute authenticité, à travers des témoignages touchants de parents, témoignages empreints d'amour et de simplicité, dans cette course contre la montre.

D'une durée de 23 minutes, le documentaire « *4 voix sur le métier* » est distribué en format DVD auprès des parents d'élèves de la troisième secondaire des commissions scolaires du Fleuve-et-des-Lacs, des Monts-et-Marées, des Phares et de Kamouraska/Rivière-du-Loup et ce, dans le cadre d'une opération menée dans les écoles secondaires. Il est aussi diffusé à la télévision communautaire grâce à la collaboration des

câblodistributeurs du territoire bas-laurentien. Il sera enfin utilisé par les conseillères et conseillers en emploi d'Emploi-Québec et les conseillères et conseillers d'orientation des écoles secondaires, dans le cadre de leurs activités professionnelles.

FranC doc n'en est pas à ses premières armes en matière de production de documentaires. Cette jeune entreprise - qui s'est donné comme mission de réaliser des films qui éveillent les spectatrices et les spectateurs à des réalités cachées en portant à l'écran les convictions qui les animent - a déjà remporté de nombreux prix. Ses productions jettent un regard engagé sur le monde qui nous entoure tout en gardant un œil ouvert sur les grands chambardements qui balaient la planète. Pensons seulement aux films documentaires « *Verdoyant pure laine* » et « *Grain de vies* ».

Notons en terminant que ce court métrage a été produit avec la participation financière des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, des caisses Desjardins du Bas-Saint-Laurent et de la Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent. « *4 voix sur le métier* » est une initiative du Comité de promotion et de valorisation de la formation professionnelle au Bas-Saint-Laurent.

*Merci à monsieur Guy Lavoie pour la rédaction de ce communiqué!*

---

## Les mathématiques dans la vie de tous les jours

Le mathématicien Jean-Marie de Koninck a présenté une conférence devant des groupes d'élèves des écoles Saint-Jean et Paul-Hubert, les 7 et 8 novembre.

Une conférence de Jean-Marie de Koninck est un événement. Connu pour ses dons de vulgarisateur des mathématiques, il est enseignant à l'Université Laval et présente régulièrement des conférences à l'intention des jeunes et du grand public. Intitulée « *Show math* », sa

plus récente conférence traite de nombreux sujets de la vie courante qui sont reliés aux mathématiques : déplacement des ondes, les probabilités et les loteries, encodage de MP3, etc. Jean-Marie de Koninck a un discours vivant et coloré qui fait apparaître les mathématiques sous un nouveau jour, tout en retenant l'intérêt de ses auditeurs qui vont de découverte en découverte.

## Une fête de l'Halloween à l'école Sainte-Agnès

Le mardi 31 octobre... Dès 8 h le matin, l'école est plongée dans une atmosphère imprégnée de mystère. Les bruits ambiants invitent à plonger dans le monde de l'Halloween... Divers ateliers, animés par les intervenants de l'école, suscitent le « décloisonnement » et la participation. Ces ateliers ont différents thèmes reliés à l'Halloween : maquillage, lecture de contes à

faire peur, bricolage, etc. Tous les ingrédients sont là pour faire de cette fête un succès.

Cette journée d'Halloween inoubliable fut un bonheur partagé tant par les enfants que par les adultes. Une mention particulière va aux enseignantes et enseignants et aux stagiaires qui se sont impliqués avec dynamisme et générosité.

---

## Les fêtes *Historica* de retour à Rimouski

Le Musée de la mer organisera, en mai prochain, l'édition 2007 des Fêtes du patrimoine *Historica* en partenariat avec la Fondation *Historica* et la Commission scolaire des Phares.

L'objectif de cette fête est d'encourager les élèves du 2<sup>e</sup> cycle du primaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire à explorer l'histoire et le patrimoine canadien. Les élèves et leurs professeurs sont invités à élaborer en classe, tout au long de l'année, un projet qui leur permettra de découvrir et d'apprendre, tout en utilisant les médiums de leur choix (maquettes, scénettes, affiches...) pour la présentation de leur travail.

Cette présentation aura lieu au début du mois de mai, alors que se déroulera la Fête *Historica*, à Rimouski. Cet événement permettra aux élèves de présenter leurs projets aux autres écoles de la Commission scolaire ainsi qu'au grand public. Les projets seront évalués par un jury et les gagnants pourraient mériter une participation à l'édition nationale des Fêtes *Historica* qui se déroulera en juillet prochain, en Alberta. Plusieurs prix de participation seront aussi attribués.

Pour permettre aux élèves d'explorer leur patrimoine, d'en apprendre plus sur leurs racines ou de découvrir des facettes de notre histoire, les enseignantes et enseignants sont invités à contacter Annemarie Bourassa, au Musée de la mer, en composant le 724-6214.

---

## Grâce à la technologie Deux classes éloignées ont été réunies

Deux classes d'élèves de Rimouski, un groupe d'élèves de Sainte-Anne-des-Monts et un groupe de Gaspé ont participé à un projet innovateur, le 3 novembre, dans le cadre du 41<sup>e</sup> Salon du livre de Rimouski. L'auteur Tristan Demers a animé un atelier portant sur la bande dessinée simultanément avec les élèves d'une classe de Rimouski et un groupe de la Gaspésie. Il a donc jumelé un groupe « sur place » et un groupe « à distance » à deux moments différents, durant la matinée. Cette expérience s'inscrit dans le cadre du projet « Écoles éloignées en réseau ».

En utilisant un outil de type « skype », l'animateur a pu à la fois converser avec les élèves présents au Salon et les jeunes Gaspésiens qu'il pouvait voir à l'aide d'un tableau de projection. Les jeunes d'ici et d'ailleurs pouvaient également s'adresser en simultanée à l'animateur. Tous les jeunes participants ont donc pu en apprendre davantage sur la création d'une bande dessinée, d'autant plus qu'ils avaient été préalablement préparés à cette rencontre avec l'auteur. Voilà une expérience qui aura certainement des suites!

---

## Connaissez vous « *Indianajob* »?

Dans le but d'aider les jeunes du secondaire à effectuer leur choix de carrière, la *Troupe Piperni, spectacle sur mesure*, présente la pièce de théâtre « *Indianajob chez les pros* ». Des premières représentations ont eu lieu le 10 novembre à l'école Paul-Hubert et une autre est prévue le jeudi 23 novembre, de 14 h à 15 h 30, à l'école le Mistral.

« *Indianajob chez les pros* » met en scène des élèves qui effectuent des recherches sur les métiers d'avenir et qui se demandent comment faire leurs choix. Cette pièce de théâtre écrite « sur mesure » par Jacques Piperni et présentée actuellement dans plusieurs écoles secondaires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie permet aux élèves de découvrir les différentes étapes

du choix de carrière et de constater qu'ils ne sont pas les seuls à vivre de tels questionnements. L'animation propose une vision renouvelée des différentes avenues

de formation qui s'offrent aux jeunes. Du même coup, la pièce tente de démystifier les préjugés qui persistent sur la formation professionnelle au secondaire.

---

## Santé et sécurité au travail

### Le plan d'action 2006-2007 du comité paritaire

Depuis cinq ans, un comité paritaire en santé et sécurité au travail est actif à la Commission scolaire des Phares. Composé de messieurs Carl Ruest, Benoît Desjardins et madame Cathy-Maude Croft, représentant la Commission scolaire des Phares, et de mesdames Danielle Audet, Francine Cyr et monsieur Denis Roy, représentant les syndicats des employées et employés professionnels, des employées et employés de soutien et des enseignantes et enseignants, ce comité vise à promouvoir la santé et la sécurité au travail pour l'ensemble du personnel. Il axe ses interventions vers les volets préventif et curatif en matière de santé et sécurité au travail et a aussi développé un volet préventif en santé mentale.

Par le biais de ce comité, la Commission scolaire souhaite établir un programme de santé globale et contribuer ainsi à améliorer la qualité de vie professionnelle et personnelle de chaque employée et employé.

Dans son plan d'action pour l'année 2006-2007, le comité paritaire s'est donné un programme d'actions stratégiques, comprenant un sondage, l'analyse des réponses à ce sondage, l'élaboration d'un programme d'actions et le début de sa mise en application. En

octobre dernier, les employées et employés ont été invités à répondre à un questionnaire, dans le processus de sondage, pour déterminer les besoins et les préoccupations en matière de santé et pour obtenir des opinions sur la façon dont la Commission scolaire peut tenter d'améliorer l'état de santé de son personnel.

La valorisation du personnel de soutien, via une chronique insérée dans le journal interne *Le Phare*, est aussi inscrite au plan d'action du comité depuis déjà quelques années. Dans le volet du *Programme d'aide aux employés et employées*, la publicisation autre que médicale et l'envoi d'un dépliant avec la paie seront les principaux moyens de promotion mis de l'avant. Un dépliant de vulgarisation portant sur la *Politique sur le harcèlement* sera également distribué. Finalement, toujours au chapitre de la promotion et de la prévention, des messages seront diffusés sur les talons de paie.

La procédure sur le port des équipements de protection individuelle sera révisée au cours de la présente année. L'analyse des rapports d'accidents et l'identification des moyens pour les prévenir demeurent aussi une préoccupation constante du comité paritaire en santé et sécurité au travail.

---

## Les échecs et la réussite

Le jeu d'échecs est toujours présent dans une dizaine d'écoles de la Commission scolaire. Des cours sont offerts par monsieur Jean-Denis Laberge aux élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année durant le temps de classe. On retrouve aussi des clubs d'échecs en parascolaire dans certaines écoles. La maîtrise du jeu d'échecs permet de développer plusieurs compétences visant la réussite éducative des jeunes. C'est reconnu, le jeu d'échecs développe un ensemble de qualités : l'attention, la mémoire, la concentration, le sens de l'effort, le raisonnement, le jugement ainsi que le développement de stratégies qui sont transférables en mathématique et dans les autres matières.

Au cours de l'année, des tournois sont organisés à Rimouski par le Comité jeunesse échecs Bas-Saint-Laurent. Ceux-ci visent tous les jeunes intéressés par les échecs, de la maternelle à la 5<sup>e</sup> secondaire. Il n'est pas nécessaire d'être un joueur expérimenté pour y participer.

Le premier tournoi de l'année est celui par cote qui se tiendra le 25 novembre 2006. Les inscriptions seront prises le matin du tournoi, de 9 h 15 à 10 h, et il n'en coûtera que 12,50 \$ par participant et 25 \$ par famille. Cinq rondes sont au programme au cours de la journée qui se terminera vers 16 h 30 avec la remise des médailles.

Deux autres tournois sont prévus au cours de l'année. En février, les jeunes seront regroupés selon leur niveau scolaire. Les gagnants auront la chance de participer au Championnat provincial qui aura lieu à Montréal. Un autre tournoi est prévu pour le mois de juin. Chaque équipe trouvera alors une façon bien spéciale de représenter son école et des équipes de l'extérieur sont aussi attendues. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Louis-Georges Dionne, au 736-5910 ou Nathalie Saindon, au 725-7312.